

A photograph of students in a lecture hall, seen from the side, focused on their laptops. The foreground shows a student's hands with red nail polish typing on a laptop. The background is blurred, showing other students and a water bottle on a desk.

BIENVENUE
DANS
LE CHOLETAIS !

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

2026-2027

CHOlet 
agglomération

SE REPÉRER, S'INFORMER

HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION

BP 62111 - 49321 Cholet Cedex
02 44 09 25 00

+ D'INFOS cholet.fr

Onglet "Vivre à Cholet", rubrique "Education-Famille", puis "Enseignement Supérieur".

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

14 avenue Maudet - 49300 Cholet
02 41 49 80 00
info-accueil@ot-cholet.fr



**Nouveau Choletais,
demandez le passeport de bienvenue !**

Le passeport de bienvenue est rempli de nombreux avantages dans les domaines sport, culture et loisirs. Sur présentation de justificatifs de domicile (ancienne et nouvelle adresse) au nom du bénéficiaire datés de moins de 6 mois.

+ D'INFOS ot-cholet.fr

Suivez-nous !

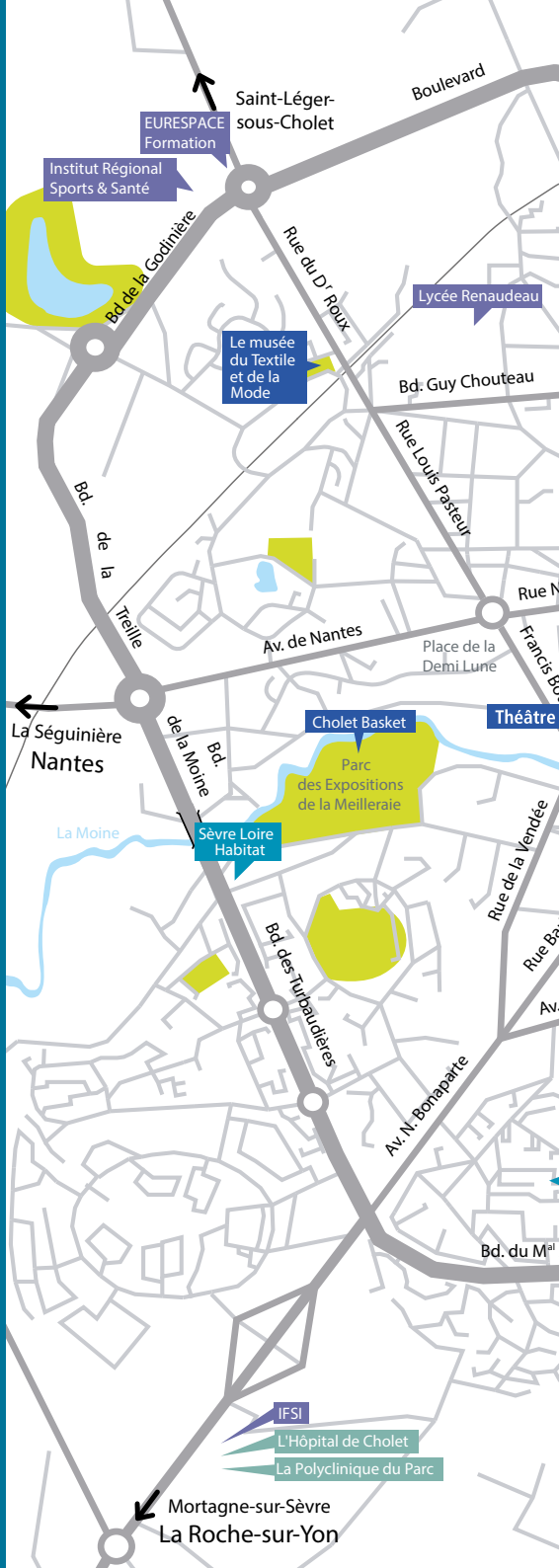


Surprenant Choletais

POINT INFO FAMILLE

24 avenue Maudet - 49300 CHOLET
02 72 77 22 10

info-famille@choletagglomeration.fr
Point d'informations lié aux loisirs, au logement,
à la santé et aux droits





SE LOGER

LA GARANTIE, LA CAUTION

LE DÉPÔT DE GARANTIE

Limité à un mois de loyer hors charges pour les locations vides, il garantit le respect de vos obligations (exemple : paiement des réparations locatives). Aucun dépôt de garantie ne peut être demandé en cas de bail mobilité.

Avance Loca-Pass

Financement du dépôt de garantie pour les étudiants ou jeunes de moins de 30 ans.

+ D'INFOS

Action Logement - 02 41 71 33 60

Fonds Solidarité Logement

Si vous disposez de ressources faibles et rencontrez des difficultés, vous pouvez demander une aide au Fonds de Solidarité Logement (subvention). Elle peut couvrir le dépôt de garantie et les frais de location divers auxquels vous avez à faire face. Adressez-vous à une assistante sociale.

LA CAUTION

Afin de s'assurer du paiement du loyer et des charges, le propriétaire peut vous demander la caution d'un tiers, c'est-à-dire l'engagement d'une personne ou d'un organisme de payer le loyer et les charges en cas de défaillance de votre part.

VISALE (Visa pour le logement et l'emploi)

Système de cautionnement des loyers pour tous les jeunes étudiants ou alternants de moins de 30 ans. Gratuit et dématérialisé.

+ D'INFOS visale.fr

LES AIDES AU LOGEMENT

L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Attribuée en fonction de la situation familiale et économique du bénéficiaire et pour les logements conventionnés seulement, elle est versée directement au bailleur. Le locataire ne paie que la différence entre le montant de l'APL et celui du loyer et des charges qu'il acquitte.

L'ALLOCATION LOGEMENT (AL)

Attribuée, sous condition de ressources, à tout locataire qui ne bénéficie pas de l'APL.

Si vous avez moins de 21 ans, l'octroi d'une aide au logement en qualité d'allocataire fait perdre à vos parents les prestations familiales en votre faveur. Il y a donc lieu d'effectuer un choix en accord avec eux.

L'AIDE MOBILI-JEUNE®

Si vous avez moins de 30 ans, que vous êtes en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole, vous pouvez demander cette aide à Action Logement pour alléger votre quittance de loyer. Le montant pris en charge varie entre 10 € et 100 € / mois.

LES DROITS ET OBLIGATIONS

LE CONTRAT DE LOCATION OU "BAIL"

Le contrat de location ou "bail" fixe les règles qui vont régir votre occupation des lieux, sa durée, les conditions de règlement du loyer et celles de sa résiliation.

LE LOYER

Les modalités de révision du loyer pour les logements loués non meublés, par un propriétaire privé, sont prévues par la loi. En contrepartie du paiement du loyer et des charges, le locataire peut demander une quittance, document qui indique distinctement le montant du loyer et des charges qu'il a payés.

LES CHARGES

Le locataire doit payer des charges correspondant aux :

- frais entraînés par les services rendus liés au logement et à l'usage de l'immeuble (consommations d'eau ou d'énergie, ascenseur, chauffage collectif) ;
- dépenses d'entretien et de petites réparations des parties communes de l'immeuble ;
- taxes locatives, si le locataire en bénéficie (ordures ménagères ou assainissement).

L'ASSURANCE HABITATION

Le locataire d'un logement vide ou meublé doit obligatoirement souscrire une assurance contre les risques locatifs et transmettre au propriétaire l'attestation correspondante. À défaut de remise de l'attestation d'assurance, le bailleur peut souscrire une assurance pour le compte du locataire.

L'ÉTAT DES LIEUX

Ce document essentiel décrit l'état du logement loué, et est établi d'un commun accord. En cas de litige, le propriétaire s'appuiera sur ce document.

Pour les locations meublées, l'état des lieux devra être complété par un inventaire et état détaillé du mobilier (liste des meubles et description de l'état).

LE PRÉAVIS

Le locataire peut donner congé à tout moment, en cours de bail, avec un préavis d'un mois en location meublée, et de trois mois en location vide (réduit à un mois sous conditions).

CAF DE CHOLET

Service simplifié sur Internet pour faire sa demande d'aide aux logements.

44 rue du Paradis à Cholet

Ouverture : du lundi au vendredi
de 8h45 à 16h sans interruption

0 810 25 49 30

+ D'INFOS caf.fr



SE LOGER

PRÉSENTATION

La Ville de Cholet poursuit son engagement dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre en pérennisant le permis de louer instauré en janvier 2023. Les propriétaires-bailleurs qui disposent de logements situés sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) "Cœur de Ville de Cholet" (disponible sur cholet.fr) doivent faire une demande de permis de louer pour toute nouvelle mise en location ou remise en location. Ce dispositif permet de répondre à plusieurs objectifs dans le cadre de la mise en œuvre du programme " Action Cœur de Ville " : lutter contre les marchands de sommeil et améliorer la qualité du parc locatif sur le centre-ville. Le permis de louer oblige les propriétaires à respecter les caractéristiques de décence de leurs logements : une surface minimale, l'absence de risque pour la sécurité et la santé du locataire, l'absence d'animaux nuisibles et de parasites, une performance énergétique minimale, la mise à disposition de certains équipements.

PROCÉDURE

Dès lors que le préavis du logement est déposé, ou avant toute nouvelle mise en location, le propriétaire-bailleur est invité à formuler sa demande. Pour faire connaître sa décision, la collectivité dispose d'un délai d'un mois à compter du dépôt du dossier. Ce dispositif ainsi que la visite du logement sont pris en charge par la collectivité. Les diagnostics techniques sont quant à eux à la charge du propriétaire. Pour rappel, les dossiers de permis de louer doivent être déposés complets par courrier recommandé ou directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Les visites du logement doivent être effectuées avec l'accord du locataire s'il est encore présent. Cette autorisation qui prend la forme d'un arrêté doit être jointe au bail. Il est à noter que le passage de la Ville de Cholet en zone tendue n'a pas d'incidence sur le préavis du locataire qui reste de trois mois pour un logement non-meublé.





OBLIGATION ET RECOURS

Si le propriétaire loue son logement sans autorisation ou malgré un refus de la Ville de Cholet, il est passible d'une amende de 5 000 à 15 000 euros ordonnée par le représentant de l'État. La mise en location de locaux à usage d'habitation par un bailleur, sans autorisation préalable, est sans effet sur le bail dont bénéficie le locataire. Le propriétaire doit prévoir les travaux dans le logement avant le dépôt du dossier de permis de louer. Si le logement n'est pas décent, le locataire dispose de recours. Le locataire doit mettre en demeure le propriétaire de réaliser les travaux de mise en conformité, par lettre recommandée avec accusé de réception.

+ D'INFOS permisdelouer@choletagglomeration.fr



SE LOGER

L'ÉTAT DES LIEUX. LE PRÉAVIS

Ce document essentiel décrit l'état du logement loué, et est établi d'un commun accord. En cas de litige, le propriétaire s'appuiera sur ce document.

Pour les locations meublées, l'état des lieux devra être complété par un inventaire et état détaillé du mobilier (liste des meubles et description de l'état).

Le locataire peut donner congé à tout moment, en cours de bail, avec un préavis d'un mois en location meublée, et de trois mois en location vide (réduit à un mois sous conditions).

Même s'il quitte les lieux avant la fin du préavis, le locataire doit payer le loyer et les charges pendant toute la durée du préavis, sauf si entre-temps un nouveau locataire lui succède avec l'accord du propriétaire.

En cas de colocation, elle peut être formalisée par un contrat unique ou plusieurs contrats entre le locataire et le bailleur. Il existe des dispositions particulières depuis la loi ALUR, notamment pour les charges locatives et la solidarité du loyer. Le bailleur ne peut pas imposer la solidarité en cas de bail de mobilité.

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE MAINE ET LOIRE (ADIL)

Information personnalisée et pratique, objective et gratuite, sur le logement, l'habitat et l'urbanisme, en matière juridique, fiscale et financière.

Les permanences de l'ADIL sont tous les 15 jours, les 2^e et 4^e vendredis matin de chaque mois.

**Lieu : Espace Conseil Habitat,
à l'accueil de l'Hôtel de Ville / Agglomération**

Tél : 02 41 81 89 40

juristes@adil49.com

+ D'INFOS adil49.org

PERMANENCES LOGEMENT POUR LES 16-30 ANS

Accueil, information et orientation dans la recherche et l'accès à un logement. Permanences les mardis de 16h à 19h, sur rendez-vous.

Vous avez entre 15 et 30 ans ?

Des questions sur votre logement futur ou actuel ?

Lieu : Association Habitat Jeunes du Choletais

5 rue de la Casse - 49300 Cholet

Tél : 02 41 71 36 36

logement@habitatjeunes-choletais.fr

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

AFIN DE FACILITER L'ACCÈS À UN LOGEMENT,

voici les principales adresses offrant des logements accessibles
aux étudiants et aux jeunes.

SÈVRE LOIRE HABITAT

(Baillieur social)

34 rue de Saint Christophe CS 32144

49321 Cholet Cedex

02 41 75 25 25

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h.

+ D'INFOS slh-habitat.fr

Résidences Rubis et Zénith

(rue Saint Vincent de Paul à Cholet)

• Logements jeunes et étudiants

Accès WIFI.

- Des logements meublés (T1 Bis de 30m²) visite virtuelle sur notre site : <http://www.slh-habitat.fr/jeunes-travailleurs-et-etudiants.html>

- Des logements non meublés (T1 Bis ou T2) de 30 à 49m²

Cuisines équipées d'une plaque vitrocéramique et d'un réfrigérateur.

• Économique

Logements ouvrant droit à l'APL.

• Proximité

A côté du lycée Europe. Proche du Campus du Choletais, de l'IFSI et de nombreux commerces et services.

ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS

Résidence Habitat Jeunes Les Pâquerettes

5 rue de la Casse

49300 Cholet

02 41 71 36 36

logement@habitatjeunes-choletais.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 11h
et de 14h à 18h30.

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

• Logements jeunes et étudiants

Chambres meublées ou studios équipés avec accès WIFI et salle de bain individuelle.

• Facile d'accès

À 8 minutes du centre-ville et de la gare, et à proximité du réseau de transport en commun.

• Convivial

Logement privatif avec la possibilité de rencontrer d'autres jeunes.

• Pratique

Restauration sur place midi et soir du lundi au vendredi, laverie, espace détente, accès WIFI, cuisine collective, présence humaine jusqu'à 1h du matin en semaine, animations en soirée et accompagnement dans les démarches.

RÉSIDENCE LE BERKELEY (privée)

10 rue Roger Hostein 49300 Cholet

Contact : Agence SERGIC

02 41 18 22 18 - sergic.com

• **Location de studio vide ou meublé** (24 m²) avec kitchenette équipée.

• Proximité du domaine universitaire,

et à 5 minutes du centre-ville.

• **Services INCLUS dans le loyer :** salle WIFI, salle de sport, salle TV, parking aérien, local à vélo.

Résidence sécurisée avec présence quotidienne d'un régisseur sur place.

• Service en supplément :

accès à la laverie automatique.

SE LOGER

RÉSIDENCE WEST CAMPUS CHOLET

60 Avenue du Parc 49300 Cholet
02 42 97 20 20 - westcampus.fr
Vos demandes sur : cholet@westcampus.fr

• **Résidence étudiante**, calme, récente et sécurisée proposant des appartements meublés de type T1 (21m², de 24m² et 28m²), T2 et T3 avec internet, place de parking incluse.

• Description d'un T1 de 24m²

- Espace de vie comprenant un lit de 140/200, bureau avec rangements, table basse, chaise et un fauteuil club.
- Kitchenette équipée : table de cuisson vitrocéramique 2 feux, micro-ondes, réfrigérateur, hotte, espaces de rangement.
- Salle d'eau avec douche, WC, lavabo, sèche-serviettes et rangement
- Penderie à porte coulissante et étagères.

• Informations :

- Dossier simple et réponse rapide pour les étudiants, stagiaires, apprentis et alternants majeurs.
- La résidence met à disposition un local vélo, une salle de sport en accès libre et une laverie.
- Elle ouvre le droit aux APL (CAF), à Mobili-jeune (Action Logement) et pas de frais d'agence ou de dossier à prévoir.
- Située à 10-15 min à pied du domaine universitaire et du centre commercial.
- Au pied de l'arrêt de bus « Pervenche » ligne 5 et des vélos électriques « Choletbus ».
- Un responsable de résidence est présent toute l'année pendant les horaires d'ouverture.

PARTICULIERS

POINT INFO FAMILLE :

listes actualisées de logements proposés par des particuliers.

02 72 77 22 10

CENTRALE DU LOGEMENT ÉTUDIANT DU CROUS

lokaviz.fr

LEBONCOIN

leboncoin.fr

JF ACCUEIL & FORMATION

47/50 rue Alphonse Darmaillacq
49300 Cholet
02 41 49 06 30
jfaf@jfcholet.com

• **Accueil/Information/Visite** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h30.

+ D'INFOS jf-accueil-formation.fr

• Résidence étudiante avec chambres meublées.

Chambres doubles avec bureau, rangements et salle de bain privative. Draps avec supplément. Ménage/semaine avec supplément. Restauration sur place.

• À la nuit, au mois ou à l'année !

Formule très souple - Éligible aux aides au logement CAF et Bail Mobilité.

• Idéal pour les alternants

Loyer calculé à partir des jours de présence définis lors de l'élaboration du Bail Mobilité.

• Ouvert à tous

Stagiaires, étudiants, scolaires, apprentis : tarif adapté selon la durée de l'engagement.

• Proche du centre-ville

À 5 minutes de la gare et des principales lignes de bus.

• Gratuit sur place

Wifi - Parking privé - Animations - Activités sportives - Foyer (TV, billard et babyfoot).

• Sécurisé

Accès par digicode - Surveillant de nuit.

LES JOURNAUX GRATUITS

Paru-Vendu : paruvendu.fr

Top Annonces : topannonces.fr

SE RESTAURER



ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS

RESTAURANT LES PÂQUERETTES

Restaurant agréé CROUS (midi et soir)

5 rue de la Casse
49300 Cholet
02 41 71 36 36

- **Self-service** ouvert de 11h45 à 13h30 du lundi au vendredi, de 19h à 20h du lundi au jeudi, y compris pendant les vacances scolaires.
- **Tarifs spécifiques aux scolaires, jeunes en formation post-bac et personnes à faibles ressources**
- **WiFi gratuite**

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

ESUPEC RESTAURANT LA STATION E

Restaurant agréé CROUS (midi)

3 rue Henri Huré
49300 Cholet
02 41 49 16 50

- **Self-service** ouvert de 11h15 à 13h15 du lundi au vendredi, en période universitaire

LE LYCÉE DE LA MODE

Restaurant agréé CROUS (midi).

*Self-service de 11h45 à 13h30 du lundi au vendredi
fermeture pendant les vacances scolaires.*

20 rue du Carteron - BP 2124
49321 Cholet Cedex
02 41 71 00 53

L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ DU CAMPUS

Situé au cœur même du Campus, l'espace de convivialité est un lieu de restauration de 100 m² qui met à disposition des étudiants, des distributeurs de boissons et de nourriture. Pour les étudiants qui préfèrent la cuisine "maison", plusieurs micro-ondes sont à leur disposition.

À tout moment de la journée, c'est également l'endroit idéal pour se détendre et profiter de la vie étudiante à Cholet !

voir page 19

Étudier à distance en étant accompagné, c'est possible !



- Une offre de 2 000 formations postbac à distance
- La possibilité d'étudier et d'être accompagné dans un lieu collectif et convivial

Plus d'info sur **cholet.fr**

Campus Connecté Cholet

Campus du Choletais
Bd Pierre Lecoq - Cholet
tel : 06 07 73 55 38
campusconnecte@choletagglomeration.fr



FINANCER SES ÉTUDES

CROUS DE NANTES

Dossier Social Étudiant (DSE) pour obtenir une bourse et/ou un logement du CROUS.

Inscription sur internet avant le 31 mai.

Possibilité d'aides d'allocations spécifiques ponctuelles : ASAP.

2 boulevard Guy Mollet - 44300 Nantes

02 30 06 02 44

+ D'INFOS crous-nantes.fr

CHOLET AGGLOMÉRATION

Sous certaines conditions, plusieurs bourses peuvent être octroyées :

• **Bourse intercommunale d'enseignement supérieur** : pour les étudiants et en complément d'une bourse sur critères sociaux.

• **Bourse Intercommunale pour un Stage ou Séjour académique à l'Étranger** : pour les jeunes qui partent à l'étranger.

• **Bourse Meilleur Apprenti de France** : pour les jeunes inscrits dans un établissement scolaire du territoire de l'agglomération et participant à la finale nationale du concours du Meilleur Apprenti de France.

• **Indemnité d'étude et de projet professionnel** : pour les étudiants et internes en médecine générale de 3ème cycle, il existe une indemnité d'étude et de projet professionnel. Pour plus de renseignements : santepro@choletagglomeration.fr.

02 44 09 25 06

bourses-intercommunales@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS cholet.fr

Formulaire en ligne sur cholet.fr "Mon espace citoyen"

CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Fonds régional étudiant

Des difficultés financières au cours de vos études, contactez une assistante sociale du CROUS ou du Service de médecine préventive (SUMPPS).

ENVOLÉO : mobilité des jeunes à l'étranger

Pour les jeunes de moins de 30 ans en formation dans les Pays de la Loire depuis au moins une année académique et inscrits dans un établissement ligérien ayant signé une convention de partenariat Envoléo.

Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur, de l'International et de l'Europe.

0 800 444 500

+ D'INFOS paysdelaloire.fr/envoleo

Pass 15-30 (pass première installation, etc.)

Pass Jeunes (pass pratique sportive, pass permis apprenti, etc.)

PRÊT ÉTUDIANT

Prêt bancaire garanti par l'État et sans condition de ressources. Il faut être, étudiant dans l'enseignement supérieur et avoir moins de 28 ans.

+ D'INFOS

Banque Populaire, Crédit Mutuel,
C.I.C., Caisse d'Épargne et la Société Générale.

SERVICE SOCIAL SUMPPS

Pour tout étudiant, aide aux difficultés personnelles, familiales, sociales, matérielles, financières. Entretien avec une assistante sociale par RV téléphonique.

Maison des étudiants

2 boulevard Beaussier - 49045 Angers

02 41 22 69 26

S'INFORMER

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, 18h30 le mercredi. Des questions sur votre formation, sur votre avenir, sur le choix de parcours ? Le CIO vous propose un accompagnement personnalisé au CIO sur rendez-vous.

41 avenue de l'Europe
49300 Cholet
02 41 46 02 66
(accès piéton : Boulevard Richelieu)
cio.cholet@ac-nantes.fr

MAISON DES ADOLESCENTS

7 avenue Maudet - 49300 CHOLET
06 74 97 69 29
mda49.cholet@montjoie.fr
maisondesados49.fr

Dispositif ressource pour les questions et/ou problématiques liées à l'adolescence (vie affective et sexuelle, conduites addictives, mal-être, scolarité etc.) C'est un lieu d'accueil et d'écoute non payant, libre d'accès, neutre et confidentiel. Cet espace est ouvert aux jeunes de 11 à 21 ans, à l'entourage et aux professionnels qui les accompagnent.

Accueil avec ou sans RDV

Ouverture : Lundi et jeudi de 9h à 19h

MAISON DE L'ORIENTATION

4 rue Travot
49300 Cholet
02 44 09 26 60
maisondelorientation@choletagglomeration.fr

Service public et gratuit réservé aux personnes domiciliées au sein de Cholet Agglomération et de Mauges Communauté.

Horaires d'ouverture de l'accueil :

Du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00

Rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi

SUIO IP

(Service Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle)

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

"La Passerelle"
2 rue Lakanal
49045 Angers cedex 01
02 44 68 86 20
suiο@univ-angers.fr

Boulevard Pierre Lecoq - BP 90207
49300 Cholet
02 44 68 82 00
scolarite.cholet@listes.univ-angers.fr

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS, INDUSTRIES CRÉATIVES MODE ET LUXE

Installé sur le territoire choletais, le campus des métiers et des qualifications industries créatives de la mode et du luxe, co-porté par la Région Pays de la Loire et le Rectorat de Nantes, est un réseau d'acteurs ligériens qui interviennent en partenariat pour répondre aux besoins spécifiques de la filière stratégique de la mode et du luxe. Le Campus regroupe les établissements de formation de la région et les acteurs économiques - entreprises et fédérations - des secteurs de la confection, de la maroquinerie, de la chaussure et de la bijouterie en Pays de la Loire.

En quête d'informations sur les formations, les métiers de cette filière : le campus est votre interlocuteur.

20 rue du Carteron
49300 Cholet
cmq.mode-luxe@ac-nantes.fr

ET SI À CHOLET, ON FAISAIT BOUGER LES CHOSES ?

IDÉES - DÉBATS - PROJETS - ACTIONS



Tu as entre 17 et 25 ans ? Tu as des idées innovantes ?
Tu souhaites développer des projets pour ta ville ?

Rejoins le Comité Consultatif de la Jeunesse de Cholet !

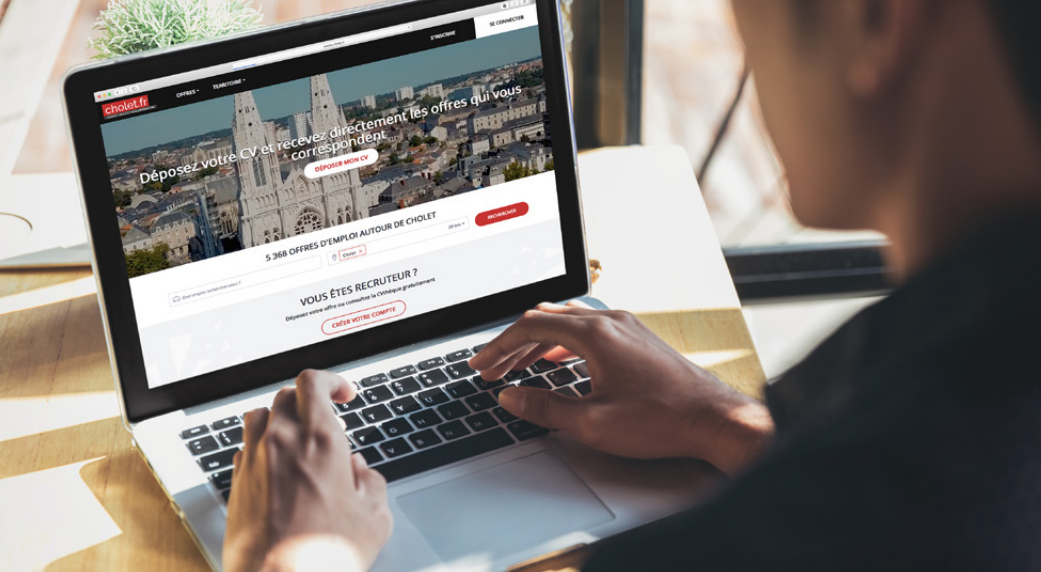
Pour plus d'informations

02 72 77 23 65
pdubois@choletagglomeration.fr



COMITÉ CONSULTATIF
DE LA JEUNESSE

CHOlet®
agglomération



RECHERCHER UN STAGE, OU UN JOB

SUIO IP

**(Service Universitaire d'Information
et d'Orientation Insertion Professionnelle)**

suio@univ-angers.fr

- Conseils CV, lettres de motivation, simulation d'entretien,
- Outils (booster, capsules...) dont Ip'Box : univ-angers.fr
- Portail Ip'Oline (stages, emplois, jobs étudiants, annuaire etps) : ipoline.univ-angers.fr/

EMPLOI.CHOLET.FR

Le site d'emploi du choletais.

Sur emploi.cholet.fr, retrouvez des centaines d'offres proposées dans un rayon de 50 km autour de Cholet. Grâce à la technologie du développeur et à ses partenariats avec plus de 400 sites emploi généralistes et spécialisés, le site propose une visibilité complète des offres du bassin d'emploi (emploi, stage, alternance).

POINT INFO FAMILLE

Recueille les candidatures des jeunes qui souhaitent effectuer du babysitting et met en relation avec les familles en recherche.

info-famille@choletagglomeration.fr

02 72 77 22 10



Inscrivez-vous

SE DÉPLACER

AIDES FINANCIÈRES DE LA RÉGION POSSIBLES :

- SNCF (carte mezzo)

Contact TER Pays de la Loire : 0 800 584 260

(Service & Appel gratuits depuis tous les téléphones).

CHOLETBUS Choletbus

Pensez à Choletbus pour vous déplacer en toute liberté sur le territoire de Cholet Agglomération !

Renseignements et horaires sur le site internet choletbus.fr

Tarif préférentiel pour les jeunes de moins de 26 ans

en vente directement

- sur le site internet choletbus.fr

- sur l'application Choletbus

- ou à l'Espace Choletbus, parvis de l'Hôtel de Ville à Cholet.

+ D'INFOS 02 41 62 65 65
ou contact@choletbus.fr



Appli Choletbus
disponible sur
Apple store et
Google Play



Testez le service Choletbus 2 Roues qui vous permet de louer un VAE (vélo à assistance électrique) au mois ou à l'année ou d'utiliser les vélos en libre-service.



Pensez également à Choletbus Covoit' pour vous déplacer par exemple en dehors des horaires du réseau Choletbus. Participez à l'un des ateliers (se déplacer à vélo en ville, découverte et prise en main d'un vélo à assistance électrique, apprentissage du bus...) mis en place par l'Espace mobilité durable

+ D'INFOS Espace mobilité durable

16 rue Clémenceau à Cholet

02 41 49 47 58 ou 2roues.tpc@choletbus.fr



SNCF

Place du 77^e Régiment d'Infanterie

49300 Cholet

08 92 35 35 35

Horaires d'ouverture Gare :

Du lundi au jeudi : 5h35 à 20h30

Vendredi : 5h35 à 20h30

Samedi : 6h35 à 20h30

Dimanche : 8h15 à 22h

Horaires d'ouverture Guichet :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h

Le samedi de 8h30 à 19h

Le dimanche de 12h20 à 19h

Distributeur de titre de transport TER

+ D'INFOS ter.sncf.com/pays-de-la-loire/

SE SOIGNER

CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Centre de Santé Sexuelle (CSS) (accompagnement des personnes en demande d'Interruption Volontaire de Grossesse, consultations de contraception et contraception d'urgence, dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles pouvant être anonyme et gratuit, information en matière de contraception, sexualité, santé sexuelle, suivi gynécologique, entretien de conseil conjugal et familial).

1 rue Marengo BP 507 - 49325 Cholet
02 41 49 68 81

• Du lundi au vendredi de 9h à 17h
le mercredi de 10h à 18h

POLYCLINIQUE DU PARC

Avenue des Sables - 49300 Cholet - 02 41 63 42 00

Consultations non-programmées :
Ouvertes du lundi au vendredi de 8h à 19h
02 41 63 42 67

PÔLE SANTÉ MENTALE

Centre Médico-Psychologique localisé au sein du Centre Ambulatoire de Psychiatrie

34 rue Nationale, 49325 Cholet

Secrétariat médical : 02 41 49 71 10

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Bureau infirmier du CMP : 02 41 49 71 76

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 19h

Un accueil infirmier pourra vous être proposé afin d'envisager une prise en charge adaptée.

Le 3114, numéro national de prévention du suicide.

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114.

Le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière.

Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Sur ce site : 3114.fr vous trouverez des ressources pour mieux comprendre la crise suicidaire et des conseils pour la surmonter.

CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

4 rue des Marteaux à CHOLET
02 41 65 32 61.

Une CJC est un espace pour les jeunes de moins de 25 ans pour effectuer un point sur leur consommation sans jugement, gratuit et en toute confidentialité.

- Lundi : 9h-12h / 14h-17h
- Mardi : 14h-17h (fermé le matin)
- Mercredi et jeudi : 9h30-12h / 14h-17h
- Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Un accueil sans rendez-vous est prévu le vendredi de 9h à 11h.

Des permanences sont également assurées à Beaupréau-en-Mauges : au sein du centre social Èvre et Mauges situé au 10 rue du Sous-Préfet Barré.

MÉDECINE PRÉVENTIVE UNIVERSITAIRE (SUMPPS)

Des consultations de médecine générale (problème de santé, certificat médical, vaccination, contraception, aménagement des conditions d'études en cas de handicap, conseils...). Des consultations de psychologie. Des actions de prévention. Un service social.

SUMPPS - Campus du Choletais
Boulevard Pierre Lecoq - 49300 Cholet
02 41 22 69 00

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

Maison du Département (MDD)
26 avenue Maudet - 49300 Cholet
02 41 46 20 30
css.cholet@maine-et-loire.fr

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (accueil physique et téléphonique).
Consultation sur rendez-vous sauf en cas d'urgence.

Consultation gynécologique, contraception, suivi de grossesse, dépistages IST, test de grossesse, entretien pré et post IVG (interruption volontaire de grossesse), entretien de conseil conjugal et familial, information sur la vie affective et sexuelle, pilule d'urgence.

Gratuit et confidentiel pour les mineurs et les majeurs avec ou sans couverture sociale.

SE DÉTENDRE, SE CULTIVER



Salle de convivialité du Campus

L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ DU CAMPUS

Après s'être refait une petite beauté, ce lieu s'adapte désormais aux besoins des étudiants avec un espace de restauration et de détente. Ici, tout est pensé pour offrir une ambiance chaleureuse et accueillante.

Un style neutre et cosy avec des banquettes, des chaises, des tables et des poufs confortables pour s'installer tranquillement pour y déjeuner, y passer un moment de détente ou tout simplement y travailler.

Un bar et un frigo y sont installés notamment au profit des projets étudiants, afin de financer leurs actions.

À midi, la course aux micro-ondes est lancée ! Que ce soit pour un déjeuner rapide ou une pause en solo, cet espace est l'endroit parfait pour recharger les batteries et savourer une atmosphère conviviale. Alors, plus d'hésitations, plus qu'à s'installer et profiter de chaque instant !



Les Olympiades étudiantes

AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS

Cholet Agglo soutient les projets étudiants pédagogiques et d'animation jusqu'à 500 € (sous certaines conditions). Il suffit d'être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur du territoire et d'envoyer le dossier de candidature via le site cholet.fr.



SE DÉTENDRE, SE CULTIVER

Théâtre Saint-Louis

LE JARDIN DE VERRE

Géré par l'ADAJ (Association de Développement Artistique du Jardin de Verre), le Jardin de Verre est un lieu de création et de diffusion du spectacle vivant. De septembre à juin, au Jardin de Verre ou hors les murs, au gré de la programmation, vous pourrez assister à des spectacles de théâtre, de danse, de cirque, à des concerts et découvrir plusieurs expositions.

Vous pouvez également participer à l'année ou plus ponctuellement à des ateliers de théâtre, de chant, de danse, de musique, de cirque, de numérique ou bien vous faire accompagner en tant que porteur d'un projet artistique. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe du Jardin de Verre pour obtenir plus d'informations à ce sujet.

Envie de vous investir un peu plus, de participer au projet associatif, de devenir bénévole ou bien de découvrir de plus près le monde du spectacle vivant ? N'hésitez pas à les contacter et à venir les rencontrer !

Nouveau ! Grâce à la Carte UA, vous bénéficiez de 5 € de réduction sur l'ensemble des spectacles et concerts de la saison. Sans plus attendre, inscrivez-vous sur le site Internet de l'Université pour obtenir votre carte UA.

13 boulevard Gustave Richard - 49300, Cholet

Ouvert du mardi au vendredi,
de 13h30 à 18h30
02 41 65 13 58

+ D'INFOS jardindeverre.fr

Attrapez toutes les infos du Jardin de Verre
sur Instagram et Facebook : @jardindeverre

LE CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS : UN LIEU DE PASSION ET DE TRANSMISSION

Le Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre du Choletais, classé à Rayonnement Départemental, est un établissement dédié à l'enseignement artistique. Il accompagne les élèves de l'éveil à la formation préprofessionnelle, et soutient les pratiques amateurs.

Installé à l'Espace Saint-Louis, aux côtés du Théâtre Saint-Louis, il propose également une programmation variée : les élèves sont amenés à se produire très régulièrement sous différentes formes, et une saison professionnelle - Les Arts de Scène - laisse la part belle aux artistes-enseignants. Depuis 2021, le Conservatoire participe également à la saison culturelle Itinérances, diffusant son art sur tout le territoire de Cholet Agglomération.

Toutes les esthétiques sont enseignées, allant de la musique baroque aux musiques amplifiées et improvisées et de la danse classique à la danse jazz.

Avec ses 80 agents, le Conservatoire est un acteur majeur de la vie artistique choletaise.

5 rue Tournierit - 49300 Cholet - 02 44 09 26 00
conservatoire@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS cholet.fr



Médiathèque Élie Chamard

LE THÉÂTRE SAINT-LOUIS

À 8 minutes du campus, venez découvrir le Théâtre Saint Louis ! Dans notre cursus : des concerts, de l'humour, du théâtre, de la danse et des arts croisés. Retrouvez le programme complet sur cholet.fr.

Pour les étudiants : abonnement et tarif très réduit - Le théâtre est partenaire du Pass Culture.

Une soirée qui se libère, une envie de décompresser après un cours :

Tarif dernière minute 10 € la place une heure avant le spectacle (dans la limite des places disponibles et sur certains spectacles)

Rue Jean Vilar - 49300 Cholet - 02 72 77 24 24

+ D'INFOS cholet.fr (programme complet)

Retrouvez-nous sur le Facebook

@theatresaintlouischolet

instagram : [choletaggl_culture](https://www.instagram.com/choletaggl_culture) : rencontre et regards en coulisses...

Cet insta regroupe toute l'actualité des services des services culturels de Cholet Agglomération : Le Conservatoire, La Médiathèque, La Ludothèque, Les Archives, Le Musée d'Art et d'Histoire, Le Musée du Textile, l'École d'Arts du Choletais et le Théâtre Saint-Louis.

ÉCOLE D'ARTS DU CHOLETAIS

L'École d'Arts du Choletais dispense des cours d'Arts Plastiques aux enfants, adolescents et adultes. Elle propose une formation éclectique et s'inscrit dans le paysage culturel comme un établissement vivant où se côtoient différents publics de tous âges.

L'École d'Arts du Choletais dispose par ailleurs, d'une Classe Préparatoire aux Écoles Supérieures d'Arts (Beaux-

Arts, Architecture, Design, BD...) et accueille des expositions d'artistes contemporains dans la Galerie de l'École. Elle propose également des ateliers aux étudiants du Domaine Universitaire et programme des expositions sur le site du Campus de Cholet

Impasse des Charuelles - 49300 Cholet

02 72 77 23 40

ecoledart@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS cholet.fr

MÉDIATHÈQUE ÉLIE CHAMARD

Ouverte à tous.

Gratuité pour les habitants de Cholet Agglomération

- carte d'emprunt gratuite, utilisable dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération,
- accès à Internet et aux outils bureautiques, wifi,
- en ligne : formation, presse, e-books,
- le Labo : espace de création numérique.

Ouverture : mardi et mercredi de 10h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 17h

Rue Travot - BP 31235 - 49312 Cholet Cedex

mediatheque@choletagglomeration.fr

02 72 77 23 41

+ D'INFOS e-changes.cholet.fr



Jardin de Verre



Musée d'Art et d'Histoire



Musée du Textile et de la Mode



Bibliothèque universitaire

MUSÉE D'ART / MUSÉE D'HISTOIRE

Ouvert du mercredi au samedi et jours fériés de 10h à 12h et de 14h00 à 18h (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre) et le dimanche de 14h30 à 18h.

Entrée gratuite tous les jours pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

27 avenue de l'Abreuvoir - 49300 Cholet
02 72 77 23 22
museearthistoire@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS | collections-musees.cholet.fr

MUSÉE DU TEXTILE ET DE LA MODE

Ouvert du mercredi au samedi et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre) et le dimanche de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture supplémentaire le mardi.

Entrée gratuite tous les jours pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

Rue du Dr Roux - 49300 Cholet - 02 72 77 22 50
museetextile@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS | collections-musees.cholet.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Ouvert à tous les étudiants : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 12h30

Pendant les vacances universitaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

- accès à Internet et aux outils bureautiques, wifi
- en ligne : formation, presse, e-books

Boulevard Pierre Lecoq - 49300 Cholet
bu.mediatheque@choletagglomeration.fr
02 72 77 23 39

+ D'INFOS | e-changes.cholet.fr

FABLAB EMODE

Ouvert à tous et toutes sur réservation du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30.

Un espace unique pour expérimenter, apprendre, fabriquer et partager.

Initiation et accès à un grand nombre de logiciels et d'équipements : impression sur textiles, sérigraphie, découpe vinyle, gravure laser, machines à coudre, brodeuses numérique, métiers à tisser et à tricoter et bien plus encore en partenariat avec le Lycée de la Mode !
Visites découvertes les vendredis à 14h en s'inscrivant en ligne.

eMode - 20 rue Carteron - 49300 Cholet
contact@fablab-emode.fr
02 41 71 69 33

+ D'INFOS | fablab-emode.fr



OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CHOLET

L'Office Municipal du Sport est une structure "Ressources et Relais" qui met à disposition du public les informations nécessaires à la pratique sportive dans un des nombreux clubs de la ville de Cholet (77 disciplines proposées par 95 associations). L'OMS organise aussi des manifestations sportives.

De plus, l'OMS vous permet de connaître et de suivre toute l'actualité sportive sur le Choletais (matches, calendriers, tournois, etc.).

58 rue Saint Bonaventure - 49300 Cholet

06 38 05 54 70

omscholet49@gmail.com

+ D'INFOS oms-cholet.com

Facebook : [OfficeMunicipalduSportdeCholet49](https://www.facebook.com/OfficeMunicipalduSportdeCholet49)

Instagram : [office_municipal_sport_cholet](https://www.instagram.com/office_municipal_sport_cholet)

STELLA SPORT LA ROMAGNE

La Stella Sport La Romagne : club de haut niveau de tennis de table.

BP 5 - 49740 La Romagne

+ D'INFOS sslrtt.com

Instagram : [la_romagne_tt](https://www.instagram.com/la_romagne_tt)

SUAPS

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Débutant, confirmé ou expert, 10 activités sont proposées : basket, badminton, musculation, volley, escalade, natation, fitness, cross-training, step, self-défense, judo.

02 41 22 69 49

+ D'INFOS univ-angers.fr/suaps

BADMINTON ASSOCIATIF CHOLETAIS

Club de haut niveau de badminton

26 rue Grignon de Montfort

49300 Cholet

06 26 41 25 26

bach49@badminton-cholet.fr

+ D'INFOS badminton-cholet.fr



CHOLET BASKET

L'équipe de Cholet Basket (Betclic ÉLITE), Championne de France 2010, est l'un des clubs de basket majeurs dans l'hexagone.

3 avenue Marcel Prat - BP 10 752
49307 Cholet Cedex
02 41 58 50 58

Billetterie : 02 41 58 30 30
billetterie@cholet-basket.com

+ D'INFOS cholet-basket.com

HOCKEY CLUB CHOLETAIS

Club de haut niveau de hockey sur glace
Patinoire Glissé
Avenue Anatole Manceau
49300 CHOLET
02 41 70 16 83

+ D'INFOS cholet-hockey.com



UNION CYCLISTE CHOLET 49

Club de cyclisme de haut niveau
51 rue Saint-Éloi
49300 CHOLET
02 41 46 36 96
ucc49@bbox.fr

+ D'INFOS ucc49.webador.fr



CGR CINÉMA CHOLET

Les Arcades Rougé - 49300 Cholet

02 41 46 34 35

cgr.cholet@cgrcinemas.fr

+ D'INFOS cgrcinemas.fr

LUDOTHÈQUE

Une collection de 7 000 jeux ! Des jeux de stratégie, d'ambiance, des jeux d'extérieur pour des soirées animées. C'est LE lieu où emprunter un jeu, LE lieu pour découvrir des nouveautés proposées dans les espaces de jeux ou lors de soirées jeux.

Les Arcades Rougé

30 rue Bretonnaise - 49300 Cholet

Tél : 02 72 77 23 44

ludothèque@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS ludothèque.cholet.fr

FITNESS - PATINOIRES - PISCINES

Glisseo permet à chacun de profiter d'un ensemble d'activités ludiques et sportives à Cholet : piscine et patinoire, fitness...

Avenue Anatole Manceau - 49300 Cholet

02 41 71 64 20

info@glisseo.com

+ D'INFOS glisseo.com



LYSSÉO CENTRE AQUALUDIQUE

Lysséo est un centre aqualudique bien-être implanté à Vihiers, sur la commune de Lys-Haut-Layon, comprenant 3 bassins et un espace balnéo.

135 rue Louis Pasteur - 49310 Lys-Haut-Layon

02 55 53 02 60

info@lysseo.eu

+ D'INFOS lysseo.eu

L'AUTRE USINE

16 000 m² de sports et de loisirs.

Tous les jours de 10h à minuit

Le vendredi et le samedi soir jusqu'à 2h

Ouvert les dimanches & jours fériés (hors 25 décembre)

88 rue de Bourgneuf - 49300 Cholet

02 41 300 300

contact@lautreusine.com

+ D'INFOS lautreusine.com



THÉÂTRE Saint Louis

SAISON 2025/2026

**tarifs réduits pour
les étudiants**

billetterie.cholet.fr



CHOLET AGGLOMÉRATION

Hôtel de Ville et d'Agglomération
BP 62111 - 49321 CHOLET Cedex
02 44 09 25 00
cholet.fr



@choletaggllo

VIE ÉTUDIANTE

Service Enseignement Supérieur
et Formation Professionnelle
4 rue Travot - 49300 Cholet
02 44 09 25 06
02 44 09 25 29

Aide aux projets étudiants :
service.esfp@choletagglomeration.fr

